

# L'anthropologie médico-légale face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle : enjeux scientifiques, judiciaires et humanitaires.

L'anthropologie médico-légale est la discipline qui étudie les restes humains dans un contexte juridique ou humanitaire, principalement lorsqu'ils sont dans des états de putréfaction avancée ou de squelettisation. Elle cherche à identifier les individus et contribue à déterminer les causes et les circonstances de leur mort. Cette conférence a pour objectif de présenter les principes et les méthodes de l'anthropologie médico-légale, ainsi que les défis et les perspectives pour l'avenir.

Dans une première partie, nous reviendrons sur la définition de l'anthropologie médico-légale et discuterons des différentes étapes qui conduisent à l'identification formelle d'un squelette. Il s'agit d'établir le profil biologique (sexe, âge, stature, origine géographique), puis le profil individuel (caractères morphologiques spécifiques, pathologies, traumatismes) dans le but de pouvoir les confronter aux données ante-mortem (documents d'identité, fichiers dentaires, empreintes digitales, mais aussi simples témoignages de proches...) pour établir une correspondance.

Dans une seconde partie, nous aborderons les défis scientifiques auxquels l'anthropologie médico-légale doit faire face pour les prochaines décennies. Il s'agit notamment de fiabiliser les méthodes existantes en tenant compte des variations inter- et intra-populationnelles, d'intégrer l'intelligence artificielle et le machine learning pour optimiser l'analyse des données massives et complexes, et de renforcer la recevabilité des preuves scientifiques devant les cours de justice.

Enfin, dans une troisième et dernière partie de la conférence, nous traiterons des enjeux humanitaires liés à l'identification des corps des migrants décédés lors des traversées maritimes ou terrestres. Il s'agit d'un défi majeur pour le respect de la dignité humaine et le droit à une sépulture décente. Or il est souvent difficile voire impossible d'identifier ces personnes sans données ante-mortem correspondant aux identifiants primaires décrits par Interpol et les cours de justice internationale (ADN, empreintes digitales, enregistrements dentaires). Conformément aux recommandations de la Société Européenne d'Anthropologie Médico-Légale (FASE), il faudra « élever » l'anthropologie médico-légale au rang d'identifiant primaire. Cela implique une coopération internationale entre les pays d'origine et ceux d'accueil des migrants, et la mise en place de standards et protocoles d'échanges internationaux.

## CV résumé

Pascal Adalian est professeur des universités à la faculté des Sciences Médicales et Paramédicales de l'Université d'Aix-Marseille. Membre de l'UMR 7268 ADES « Anthropologie bioculturelle, Droite, Ethique et Santé ». Il y dirige une équipe de recherche regroupant des hospitalo-universitaires, des chercheurs du CNRS et des professionnels de l'INRAP, de collectivités territoriales et de sociétés privées d'archéologie préventive. Tous sont réunis par leur intérêt dans l'étude du squelette humain, que ce soit dans une perspective paléoanthropologique, paléopathologique, archéologique ou médico-légale. Il enseigne principalement dans le parcours de Master « anthropologie médico-légale et bioarchéologie », qu'il co-dirige, et dans différents diplômes d'université en « anthropologie d'identification ». Ces fonctions académiques en lien avec la *formation A et PAR la recherche* l'ont amené à diriger 13 thèses de sciences et plus de 70 mémoires de master 2 soutenus à ce jour.

Il a publié plus de 80 articles dans des revues internationales, une dizaine de chapitres d'ouvrages et a donné plus de 150 communications et conférences dans des colloques et congrès, principalement en lien avec les méthodes d'identification des restes humains, la fiabilisation de l'estimation du profil biologique des individus, ou encore l'estimation de l'âge au décès des fœtus et des enfants.

Expert judiciaire près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, il est également Président de la société européenne d'anthropologie médico-légale (FASE – <http://forensicanthropology.eu>) et travaille à harmoniser les pratiques de la discipline en Europe et à promouvoir un standard de certification des experts dans la discipline.